du Cap-Santé et promet lui, payer à la fin de juin 1830, la somme de neuf cent soixante-neuf livres et quatre sols, la livre de-vingt sols.

Quant aux autres marguilliers, savoir: François Piché, de 1826; Gabriel Motard, de 1827; Hyacinthe Germain, de 1829; l'assemblée des marguilliers prit sur elle de leur accorder un sursis, avant de les obliger à passer ainsi des obliger ions de ce que chacun d'eux devait à la fabrique, vu que l'un d'eux, François Piché était sur le point de rendre ses comptes, et d'autres promettaient de les rendre au plus tôt.

Dans l'été de cette année 1830, on resit à neuf toute la clôture du cimetière. On ajouta une porte au côté sud, où il n'y en avait point auparavent, pour donner un accès plus facile, surtout l'hiver. On mit pareillement une porte au petit cimetière intérieur; il fallait auparavant passer par-dessus les pieux les corps qu'il fallait y enterrer. On prit au cossre-fort de la fabrique, d'après la permission de Monseigneur, dans la dernière visite, 427 livres et 5 sols pour payer la façon de cette clôture. M. le curé permit aux marguilliers de prendre sur son terrain quatre pieds à peu près de largeur, sur la longueur du cimetière du côté sud, asin de placer la nouvelle clôture dans un terrain plus solide que celui où elle était précédemment

En cette année, de nouveaux chemins s'ouvrirent dans les extrémités nord-est et ouest de la paroisse. La législature accorda une somme de 250 louis pour faire faire un chemin au-dessus des terres du village de la rivière Belle-Île jusqu'à la vallée de la rivière Sainte-Anne. Ce nouveau chemin, qui doit former le front de deux nouvelles concessions, a une belle longueur depuis son point de départ, d'un chemin de traverse dans la nouvelle habitation formée par les Irlandais émigrés, jusqu'à la rivière Sainte-Anne.

La Législature vota en même temps une autre somme de 150 louis pour achever deux chemins à travers la seigneurie de Neuville, dans le lieu appelé " les Brulés, " jusqu'à la ligne de front du fief Bourg-Louis. Un de ces chemins commence au pont Neuf, bâti par les habitants de la paroisse en 1821 et 1822, et conduit à cette ligne de front de Bourg-Louis. L'autre partant de l'extrémité du chemin de Terrebonne, avec lequel il fait équerre, conduit pareillement à cette ligne de Bourg-Louis, en passant par la partie nord-ouest des villages de St-Jacques et Ste-Angé-